

DÉLOCALISATION DES SERVICES

LE GOUVERNEMENT VEUT « DÉPARISIANER » L'ÉTAT

Les administrations sont invitées à proposer des listes préalables de structures à délocaliser.

Le ministère de l'Intérieur est concerné et, à ce stade, envisage de délocaliser 1500 agents dont certains relevant de la Direction Générale de la Police Nationale.

**1500 AGENTS
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
IMPACTÉS**

Le 06/10/2021 au cours d'une réunion d'information avec la parité syndicale, le DGPN a dévoilé les services qui pourraient être délocalisés.

À ce stade, seraient concernés :

- l'ensemble des agents de la DCRFPN travaillant sur le site de Lognes
- Des services de l'IGPN
- Des plateformes (THEZE, PHAROS, etc.)
- le Service National des Enquêtes Administratives de Sécurité (SNEAS)

Les départs seraient sur la base du volontariat. Les agents qui suivraient leur service garderaient leur régime indemnitaire.

**Aucun calendrier précis n'a été dévoilé
mais il semblerait que les départs s'échelonnent de 2022 à 2025**

La DRCPN quitterait le site de lumière pour un site de banlieue qui n'est pas encore déterminé.

**LE SNIPAT RESTE À VOS CÔTÉS ET VEILLERA À CE QUE
CES DÉLOCALISATIONS SE FASSENT DANS LE RESPECT
DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES COLLÈGUES.**

Des réunions techniques seront prochainement programmées dans ce sens avec la DGPN

**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS FAIRE REMONTER
VOS DIFFICULTÉS ET VOS INQUIÉTUDES**